

## **ARRETE DU MAIRE N° 597/2023**

Modifiant l'arrêté 526/2023

**Relatif à la circulation et au stationnement  
Rue des Cotonnades à LOGELBACH**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WINTZENHEIM,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-2, L. 2213-1, L. 2213-2 et les articles L. 2541-1 et suivants ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ;

CONSIDERANT que pour permettre les travaux de réfection du pont, rue des Cotonnades à LOGELBACH, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement comme suit :

### **ARRETE**

ARTICLE 1er : Pour permettre la réalisation des travaux cités ci-dessus, la circulation et le stationnement seront réglementés du vendredi 10 novembre 2023 au vendredi 17 novembre 2023 de la façon suivante :

- Renvoi des piétons sur le trottoir d'en face ;
- **Fermeture ponctuelle de la route entre 8h30 et 15h30 ;**
- Interdiction de stationner au droit du chantier.

ARTICLE 2 : Des panneaux de signalisation conformes aux types fixés par les règlements en vigueur seront placés pour attirer l'attention des usagers, par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Agence Territoriale Routière de Colmar - INGERSHEIM ;
- Majore, Commandant de la gendarmerie de WINTZENHEIM-INGERSHEIM ;
- Ateliers Municipaux de Colmar – Service enlèvement des ordures ménagères ;
- ARKEDIA – 1, chemin du Heilgass – 68230 TURCKHEIM ;
- Résidence Seniors "Les Girandières" - 2, rue des Cotonnades 68124 LOGELBACH ;
- Cabinet de kinésithérapie - 1, rue des Cotonnades 68124 LOGELBACH ;
- Riverains ;
- Monsieur le chef de corps des sapeurs-pompiers de WINTZENHEIM ;
- SDIS – Groupement Nord, 7, avenue Joseph Rey 68000 COLMAR ;
- Messieurs les agents de la Police Municipale de WINTZENHEIM.

Fait à Wintzenheim, le 7 novembre 2023



Le maire  
Serge NICOLE